

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Avril 2022

92x22

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION A2PV

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :

- A2PV - 6 impasse des geais -13170 Les Pennes-Mirabeau - Siret : 83168599500019 -
présidée par monsieur Daniel CARACCI.

Dont l'objectif est la réalisation, production et diffusion de projets audiovisuels en tous genres et notamment la réalisation des vidéos du conseil municipal - Délibération 269X21 du 9 décembre 2021 - a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux.

Le dossier de demande de subvention étant complet, le Conseil Municipal propose de lui attribuer une subvention d'un montant de 11 000€ comprenant 9 500€ primitivement fixée par la convention et 1 500€ pour des actions de projections et diffusions de courts métrages.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « A2PV » pour un montant de 11 000€.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 31

CONTRE : 2 - M.FUSONE - COCH

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Avril 2022
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI